

Réf: Dossier N° : 53684

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « EARTH LIGHT GROUP »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY Riviera 2, Rue Alpha Bondy, non loin
du Complexe Hotellier F-14, 17 BP 645 ABJ 17**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 30 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « EARTH LIGHT GROUP » .

Objet: Installation et entretien de climatiseur (froid industriel), bâtiment et tous travaux de construction, événementiel, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Riviera 2, Rue Alpha Bondy, non loin du Complexe Hotellier F-14, 17 BP 645 ABJ 17

GERANT: Monsieur GBA LOUAN HYACINTH.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23540 du 30/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20451 du 30/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

